RÉSERVEZ VOTRE PLACE AU SOLEIL.

Réservez tôt en toute confiance.

sunwing

Les vacanciers peuvent commencer à planifier leur escapade hivernale en toute confiance!

Réservez entre le 13 juin et le 28 juillet 2022
Pour les voyages du 1er novembre 2022 au 30 avril 2023

GARANTIE DE PROTECTION DE PRIX, SIMPLE COMME TOUT!

Voici les améliorations de notre GPP!

- Aucun processus d'inscription requis
- Pas de frais administratifs
- Dossier ajusté automatiquement, même si le paiement final n'a pas encore été effectué

Offrez-vous la tranquillité d'esprit grâce au

PLAN DE PROTECTION SANS SOUCI

à partir de seulement 49 $ par personne!

Communiquez avec votre agent de voyages pour réserver!

La Garantie de protection de prix (GPP) est un produit offert par Vacances Sunwing (d'une valeur allant jusqu'à 400 $ par couple). Il ne s'agit pas d'un produit d'assurance. Pour une durée limitée, Sunwing offre gratuitement la GPP sur les nouvelles réservations effectuées entre le 13 juin et le 28 juillet 2022, pour des voyages du 1er novembre 2022 au 30 avril 2023. La GPP n'est offerte que pour les réservations avec Sunwing et s'applique à TOUTES les réservations de forfaits qui comprennent les vols aller-retour des transporteurs Sunwing Airlines, Travel Service et TUI Airways. Cette offre ne s'applique pas aux promotions du Mercredi fou, aux promotions de surclassement de chambres, aux réservations de groupe, de croisières et de vacances avec d'autres transporteurs aériens que les compagnies aériennes mentionnées, ainsi qu'aux réservations de vols ou d'hôtels seulement. Ceci est un produit optionnel, qui s'applique au prix total payé, y compris les taxes et les frais, des réservations payées en dollars canadiens pour les départs du Canada. Aucune autre inscription n'est requise. Ne se combine à aucune offre de protection de prix similaire d'un détaillant partenaire. Pour faire une réclamation, chaque client figurant dans la réservation est responsable des réclamations en ligne et de vérifier la différence de prix entre le tarif actuel et celui qui était en vigueur au moment de la réservation (le cas échéant), en utilisant l'outil automatique dans la section Ma réservation du site Web Sunwing.ca et en envoyant une demande unique de GPP. Pour faire une réclamation, un voyage identique à celui réservé doit être disponible au moment de la demande à un prix total de réservation moins élevé que celui acheté (c.-à-d. mêmes dates et vols de départ ainsi que de retour, compagnie aérienne, hôtel, catégorie de chambre, occupation et nombre de passagers). La valeur de la réclamation ne peut excéder 200 $ par passager (adultes ou enfants de moins de 12 ans). L'admissibilité de la réclamation dépend du prix total de forfait par personne selon la réservation originale (assurance, frais de modification et élément additionnels non compris dans le calcul). La GPP peut être réclamée une seule fois par réservation, et ne peut être réclamée dans les 45 jours précédant le départ ou par la suite. Les réclamations envoyées à Sunwing seront validées automatiquement, et une réponse sera envoyée aux passagers inscrits de la réservation. Si la réclamation est présentée avant le paiement final, la réservation sera automatiquement rajustée au nouveau prix et le paiement final sera requis 45 jours avant le départ. Lorsqu'une réclamation est effectuée pour une réservation, aucune autre requête ou modification ne pourront être soumises pour les passagers de celle-ci. Une somme en dollars canadiens sera envoyée aux clients dont la réclamation est valide. Le montant s'élèvera au plus bas correspondant, soit : a) Le montant d'écart entre le prix total et le nouveau prix du forfait payé pour la réservation concernée par la réclamation ou b) 200 $ par passager. Si le paiement final a été effectué, les chèques seront destinés à la personne et envoyés par courrier à l'adresse indiquée dans la section des réclamations, soit environ 4 semaines après que la réclamation aura été validée. Si la réservation est annulée, les pénalités d'annulation et tout remboursement dû seront calculés sur la base du prix initial figurant dans le dossier, moins le montant de votre réclamation approuvée. Pour les modalités et conditions complètes et pour plus d'informations sur les réclamations de GPP, visitez www.sunwing.ca/fr/garantiedeprotectiondeprix. Dépôt de seulement 100 $ par personne - Un dépôt non remboursable de 100 $ par personne (réduit par rapport au dépôt standard de 250 $ par personne) doit être payé au moment de la réservation, pour ensuite être déduit du paiement final de la réservation. Le paiement final doit être versé selon les politiques générales de Sunwing. Cette offre peut être modifiée ou retirée à tout moment sans préavis. Pour les modalités et conditions générales des réservations, visitez Sunwing.ca/fr. | 20220613